

La Ville de Brossard dépose ses états financiers 2017
Des résultats qui dépassent les attentes

Brossard, le 16 mai 2018 – Conformément à l'exigence de la *Loi sur les cités et villes*, la Ville de Brossard a déposé, lors de son assemblée ordinaire du 15 mai 2018, ses états financiers pour l'exercice 2017. Ceux-ci démontrent un surplus de fonctionnement net de 6,6 M\$.

Ces résultats positifs sont notamment attribuables à un marché immobilier très actif qui a engendré des revenus supplémentaires de l'ordre de 4,9 M\$ en matière de droits de mutation, ainsi que des revenus additionnels de 1,2 M\$ provenant de l'émission des permis de construction, de la perception des amendes et des revenus d'intérêts sur nos placements. Par ailleurs, des économies ont été réalisées au niveau des dépenses, principalement en ce qui a trait aux contrats de voirie ainsi que par une réduction du service de la dette.

Compte tenu des précipitations qui ont été plus élevées durant l'hiver 2016-2017 et conformément à ses pratiques financières, la Ville a choisi d'utiliser un montant de 2,4 M\$ de son surplus réservé pour couvrir la hausse des coûts de déneigement.

Dette à long terme au 31 décembre 2017

La dette totale de la Ville est de 146,7 M\$ (en baisse de 10,8 M\$) dont une grande partie est payable par des taxes de secteurs (76 M\$).

Le conseil municipal continuera de gérer les deniers publics avec rigueur en ayant toujours à l'esprit d'offrir la meilleure qualité de service aux Brossardois.

Les états financiers 2017 sont disponibles sur le site de la Ville à **brossard.ca/etatsfinanciers**.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311